

LE SITE CARTERA.CAPITAL

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'effectuer des opérations de trading. C'est un parmi beaucoup d'autres. Il n'a pas l'agrément délivré par l'AMF lui permettant de proposer le moindre produit aux épargnants français. Attention aux conséquences du trading. Plus de 80 % des consommateurs qui ont utilisé ce "placement" ont perdu de l'argent. Avec des escrocs, c'est 100 %.

Le site internet

Il a été créé le 06/10/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cartera.capital>

Nos recherches

Le site est ouvert. Il n'a pas d'agrément. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 31 63 78 80 155

Il s'inscrit dans une série intéressante :

gs-company.info	31 63 76 20 686
gs-company.info	31 64 77 19 301
cartera.capital	31 63 78 80 155

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Michelle DUBOIS
- Mme Chloé FLORENCE

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading. La partie privée du site est accessible avec le nom de domaine c-ca.cc (l'extension cc concerne les Iles Coco)

Il a été créé le 06/10/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/c-ca.cc>

Les règlements

Le site utilise :

Un compte allemand ayant l'IBAN DE27 2022 0800 0026 6619 77

Le site skill-genic.com

Il est exploité par une société identifiée dans le cadre de nos recherches sur le site riacapitalpro

<https://adcfrance.fr/epargne/le-site-riacapital-pro/>

Les informations juridiques

Le site ne donne aucune information ! Les conditions générales ne permettent d'identifier la société qui l'exploite et où elle a son siège social.

Quand à la page "qui sommes nous", à part un baratin sans intérêt, elle ne donne aucune information.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

